

N° 109

# PROCÈS-VERBAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 1<sup>er</sup> AVRIL 1971

Deux heures de l'après-midi.

## PRIÈRE

Deux pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 67(1) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-12, Loi concernant la Central-Del Rio Oils Limited.—*M. Harries.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 100(2) du Règlement.

Le Bill C-232, Loi modifiant la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, rapporté sans amendement par le comité permanent des affaires des anciens combattants, est agréé à l'étape du rapport, lu une troisième fois et adopté.

Sur motion de M. Dubé, appuyé par M. Sharp, le Bill C-233, Loi modifiant la Loi de 1952 sur les allocations

aux anciens combattants, rapporté sans amendement par le comité permanent des affaires des anciens combattants, est agréée à l'étape du rapport.

M. Dubé, appuyé par M. Sharp, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill C-234, Loi modifiant la Loi sur les pensions, rapporté sans amendement par le comité permanent des affaires des anciens combattants, est agréé à l'étape du rapport, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill C-207, Loi concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui